



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD(X)/PC/2  
18 août 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

**RAPPORT DE L'ATELIER D'EXPERTS SUR LE COMMERCE, LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET LE RÔLE RESPECTIF DES HOMMES ET DES FEMMES,  
ORGANISÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE  
LA DIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE**

Tenue au Palais des Nations, à Genève,  
les 12 et 13 juillet 1999

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. Conclusions concertées et recommandations . . . . .	2
II. Résumé de la Présidente . . . . .	8
III. Questions d'organisation . . . . .	11
Participation . . . . .	13

Annexes

1. Programme de travail
2. Liste des documents présentés à l'Atelier

## I. CONCLUSIONS CONCERTÉES ET RECOMMANDATIONS

Les 12 et 13 juillet 1999, la CNUCED a réuni un Atelier d'experts sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes, chargé de formuler des recommandations en vue de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous ses programmes et politiques, conformément au Programme d'action de Beijing (1995), à la Déclaration de Midrand adoptée à la neuvième session de la Conférence (1996) et aux conclusions concertées sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes (Conseil économique et social, 1997).

### A. Mondialisation, questions liées au commerce et rôles respectifs des hommes et des femmes

1. Les incertitudes quant à l'évolution future de l'économie internationale ont grandi au lendemain de la crise financière mondiale, qui a révélé l'instabilité des flux internationaux de capitaux privés et ses effets nocifs sur l'activité économique et le niveau de vie dans les pays en développement. L'aptitude du système international à faire face à de nouvelles atteintes au régime commercial international apparaît également incertaine. Dans ces circonstances, les pays pourraient avoir à relancer l'investissement et les dépenses publiques pour accroître la production destinée au marché intérieur. L'action de l'État, l'aide et l'allègement de la dette sont tous trois nécessaires pour aider à épargner aux hommes comme aux femmes le coût social des vicissitudes des relations économiques internationales.

2. Bien que l'expansion des échanges puisse être un moyen de favoriser le développement, l'aide publique au développement (APD) joue également un rôle essentiel dans le financement des gros investissements, en particulier dans l'infrastructure sociale et matérielle, ce en quoi elle ne peut pas toujours être remplacée efficacement par le commerce et l'investissement étranger direct. La baisse de l'APD de plus de 20 % (en dollars constants) depuis 1992 affaiblit le potentiel d'expansion des échanges des pays en développement, d'autant plus qu'une part croissante de leurs recettes en devises est consacrée au service de la dette.

3. Les répercussions de l'intégration économique mondiale sur la situation respective des hommes et des femmes sont complexes et ont jusqu'à présent été contrastées. Dans certains cas, les écarts de revenus et les disparités ont diminué. Mais il semble que l'on n'ait guère évolué vers une réduction à long terme des inégalités entre les sexes. La mondialisation a parfois même aggravé ces inégalités, en accentuant la discrimination fondée sur le sexe inhérente à bien des aspects du développement économique. C'est dans le secteur manufacturier que les effets de l'expansion des échanges sur la situation respective des hommes et des femmes se font le plus fortement sentir. L'orientation croissante de ce secteur vers l'exportation a conduit à une augmentation sensible de la part des femmes qui y travaillent. De fait, aucun pays en développement n'a accru ses exportations d'articles manufacturés sans avoir eu davantage recours à la main-d'oeuvre féminine.

4. De là se dégage une caractéristique importante du développement dans le contexte de la mondialisation : l'industrialisation mue par l'exportation s'est beaucoup appuyée sur les femmes. Dans certains cas, cela a entraîné un véritable bond en avant de la participation des femmes aux secteurs

monétarisés de l'économie. Mais en temps de crise économique, les femmes sont promptement écartées de la main-d'oeuvre salariée, absorbant une part disproportionnée des chocs économiques. Les retombées du développement des services modernes sont elles aussi inégales. Dans certains pays, notamment ceux qui ont entrepris des réformes systémiques, les femmes ne participent pas autant que les hommes à l'expansion rapide des services marchands modernes, dont l'investissement étranger direct (IED) constitue souvent le principal moteur.

5. En outre, l'essentiel de la main-d'oeuvre reste employé en dehors du secteur manufacturier et les femmes constituent toujours la majorité des pauvres dans les campagnes. C'est avant tout sur elles que repose la responsabilité de la production vivrière et de la sécurité alimentaire de la famille. Lorsque l'expansion des échanges a conduit à un accroissement de la production des cultures de rapport traditionnelles, la main-d'oeuvre féminine a été mobilisée sans recevoir une rémunération adéquate. On constate toutefois dans certaines régions d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie du Sud l'apparition d'une nouvelle forme d'agriculture "industrialisée" à vocation exportatrice, qui offre à certaines femmes des emplois rémunérés dans les zones rurales. La mondialisation a par ailleurs donné la possibilité d'émigrer aux femmes de nombreux pays en développement désireuses d'améliorer leur situation. L'émigration des femmes s'accompagne cependant de certains coûts sociaux dont il faudrait se préoccuper spécialement.

6. Il convient que la CNUCED examine les incidences de cette évolution sur le rôle respectif des hommes et des femmes dans tous les secteurs économiques, notamment dans les pays les moins avancés. Elle devrait tenir compte des distinctions fondées sur le sexe dans tous les éléments de son programme de travail, y compris les activités de recherche et d'analyse, les consultations intergouvernementales et la coopération technique.

7. L'examen actuel de l'application des décisions prises aux principaux sommets et réunions des Nations Unies tenus dans les années 90 offre à la Conférence une excellente occasion d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les activités de la CNUCED et de mettre en lumière d'importantes questions relevant de son mandat, dont certaines recourent les travaux d'autres organismes du système des Nations Unies pour le développement. À sa neuvième session, elle avait décidé que les activités relatives à l'émancipation des femmes seraient considérées comme intersectorielles et intégrées dans les travaux des organes intergouvernementaux de la CNUCED. Il faut espérer que les ministres opteront pour la poursuite de cette politique au-delà de la dixième session et que, comme en 1998, tout examen à mi-parcours réalisé entre la dixième et la onzième sessions prendra en compte cette question. Il faut donner un élan supplémentaire à l'application intégrée des décisions de ces sommets et grandes réunions, en élaborant des recommandations concrètes et pragmatiques.

8. À cet égard, les recommandations de l'Atelier d'experts sont les suivantes :

a) La CNUCED devrait renforcer la coordination de ses activités relatives à la parité entre les sexes avec celles des organisations nationales, régionales et internationales afin de favoriser une approche cohérente.

b) Elle devrait entreprendre des travaux analytiques et, au besoin, proposer des mesures nationales, régionales et internationales dans les domaines suivants :

- i) Incidences de la mondialisation et de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay (ainsi que des nouvelles formes de protectionnisme) sur l'égalité entre les sexes, la participation des femmes au commerce (intérieur et extérieur) et les conditions d'emploi dans l'industrie, l'agriculture et les services;
- ii) Conséquences pour les femmes des mesures d'ajustement et des politiques macro-économiques combinant restrictions budgétaires, austérité monétaire et libéralisation des échanges ou du compte de capital. Une attention particulière devrait être accordée aux incidences sur les revenus salariaux, la répartition des ressources au sein des ménages et le travail non rémunéré;
- iii) Répercussions des mesures d'allègement de la dette et examen des possibilités de conversion de créances au profit de programmes destinés spécialement aux femmes;
- iv) Conséquences pour les femmes des modes actuels d'investissement étranger direct, d'approvisionnement par les sociétés internationales et de relocalisation des unités de production;
- v) Analyse comparative des pratiques des sociétés transnationales et des entreprises nationales en matière d'emploi des hommes et des femmes;
- vi) Évaluation des compétences nécessaires aux femmes pour améliorer leurs conditions d'emploi et leur mobilité;
- vii) Difficultés rencontrées par les femmes pour accéder au crédit et aux services financiers, notamment dans le cas des petites et moyennes entreprises et des activités à vocation exportatrice;
- viii) Prise en compte du rôle respectif des hommes et des femmes et éthique en matière de commerce et d'investissement;
- ix) Situation des femmes travaillant dans des secteurs d'activité liés aux exportations, notamment dans les zones franches industrielles, et des travailleuses migrantes.

9. La CNUCED devrait renforcer sa collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) et autres groupes de la société civile s'intéressant au commerce et au rôle des femmes, afin de pouvoir, par leur intermédiaire, améliorer la diffusion de l'information sur les règles commerciales, encourager le développement de l'entrepreneuriat féminin et des systèmes de protection des travailleurs et stimuler la coopération transfrontalière et la mise en réseau des organisations féminines.

10. Les publications phares de la CNUCED (Rapport sur le commerce et le développement, Rapport sur l'investissement dans le monde, Rapport sur les pays les moins avancés) devraient traiter régulièrement des conséquences des

politiques et programmes nationaux pour les femmes et des questions de parité entre les sexes au regard des grandes tendances économiques internationales.

11. La CNUCED devrait veiller à ce que les questions liées au rôle respectif des hommes et des femmes soient examinées aux sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement.

12. La CNUCED devrait coopérer avec d'autres organismes compétents pour trouver des sources de données ventilées par sexe, cerner les besoins et les lacunes à combler en la matière et mettre sur pied des activités de collecte de données conformes à son mandat.

13. Elle devrait promouvoir, dans tous ses travaux d'assistance opérationnelle et technique, la pleine participation des femmes aux activités marchandes, sur un pied d'égalité, afin d'accroître leurs possibilités d'emploi et leurs revenus dans le secteur commercial.

14. En vue de faciliter l'échange de données d'expérience concernant les nouveaux modes de développement, la CNUCED devrait recenser les modèles ayant fait leurs preuves, les meilleures pratiques, les échecs et les enseignements tirés s'agissant de :

a) Faciliter la participation des femmes dans les secteurs les plus dynamiques de l'économie, notamment les services (y compris ceux qui sont liés à l'IED).

b) Faire mieux connaître aux niveaux national et local les facteurs favorables à l'investissement, en particulier ceux qui se rapportent au rôle des femmes, évaluer les coûts et les avantages d'investissements donnés et mettre en place des conditions propices aux investissements dans des domaines essentiels au développement.

15. En collaboration avec la Commission de la condition de la femme, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et d'autres organismes compétents, comme l'Institut international du droit du développement, la CNUCED devrait organiser des activités visant à déterminer les facteurs limitant l'accès des femmes aux institutions et procédures juridiques ainsi que leur aptitude à participer à l'économie officielle, et sensibiliser les dirigeants à ces facteurs.

16. En tant que secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, la CNUCED devrait examiner les recommandations faites par le Groupe de travail de la Commission sur la parité entre les sexes ainsi que les résultats de la Conférence de Beijing ayant trait à la science et à la technologie. Elle devrait également étudier les domaines scientifiques et techniques dans lesquels elle pourrait jouer un rôle moteur pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans la perspective du développement, les incidences de la technologie sur les femmes et l'accès des femmes à la technologie ainsi qu'à l'enseignement, à la formation et à l'emploi dans les secteurs scientifiques et techniques.

17. La CNUCED devrait servir de catalyseur pour l'établissement de méthodes de recherche, de documentation, de suivi et d'évaluation concernant les incidences des programmes scientifiques et technologiques sur la situation

respective des hommes et des femmes, et faire régulièrement part des résultats et des enseignements tirés aux organes directeurs des organismes des Nations Unies.

18. Elle devrait mettre au point une stratégie visant à faire de l'élimination des inégalités entre les sexes une composante essentielle de toutes ses activités. Cette stratégie comprendrait notamment les éléments suivants :

a) Évaluation de la part faite à la réduction des inégalités entre les sexes et à la promotion de cet objectif dans les activités de la CNUCED liées au commerce et au développement durable;

b) Réalisation d'études analytiques et d'évaluations d'impact par sexe dans le cadre de l'élaboration de ses recommandations et programmes, afin que les décisions adoptées et les activités entreprises tiennent dûment compte des facteurs de sexe et que les hommes et les femmes aient une chance égale de participer à toutes les activités de la CNUCED et d'en bénéficier;

c) Formation du personnel dans l'optique de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les activités de la CNUCED;

d) Analyse des obstacles particuliers rencontrés par les femmes des PMA et des mesures grâce auxquelles la CNUCED pourrait aider à mieux faire connaître ces obstacles et à les supprimer;

e) Élaboration d'un plan d'action pour l'exécution progressive des activités d'analyse, de coopération technique et de formation recommandées ci-dessus.

#### **B. Problèmes propres aux pays les moins avancés (PMA) et rôle respectif des hommes et des femmes**

1. En ce qui concerne les problèmes particuliers des PMA, la CNUCED devrait non seulement faire des recherches et études sur le développement économique, en tant qu'institution à vocation analytique et directive, mais aussi s'efforcer par tous les moyens d'aider les pays les plus pauvres à surmonter les inégalités économiques et à faire face aux divers problèmes faisant obstacle au développement.

2. Elle devrait également promouvoir et faciliter l'émancipation économique des femmes. Etant le principal organisme des Nations Unies s'occupant du commerce et du développement et fournissant une assistance technique dans le secteur commercial, il est de son devoir d'aider les femmes en renforçant leur rôle, leur utilité et leur influence dans ce secteur.

3. Dans les PMA, nombreux sont les obstacles à la promotion de la femme en général et les formes de discrimination à son égard dans le secteur commercial. En conséquence, les femmes y sont exclues des transactions commerciales internationales, bien qu'elles jouent un rôle important dans le petit commerce.

4. L'Atelier d'experts recommande à la CNUCED de prendre les dispositions suivantes en vue de défendre les intérêts des femmes des PMA dans le secteur commercial :

a) Par l'analyse des politiques et la concertation, la CNUCED devrait encourager les gouvernements des PMA à adopter des mesures concrètes qui favorise l'émancipation économique des femmes, notamment en atténuant leurs difficultés dans le secteur commercial. Il est impossible à toute personne pénalisée sur les marchés des facteurs de production (terre, travail, capital) de participer efficacement aux activités commerciales.

b) Considérant la parité entre les sexes comme une question intersectorielle, la CNUCED devrait étudier comment la discrimination subie par les femmes en matière d'éducation, de formation et d'accès à l'investissement, au crédit, au financement et à la technologie empêche les PMA de tirer pleinement parti des possibilités découlant de la mondialisation.

5. La CNUCED devrait veiller à ce que les problèmes des femmes et la nécessité pour elles de participer pleinement au commerce international soient pris en compte dans le programme intégré CCI/CNUCED/OMC d'assistance technique en faveur de certains pays africains.

6. Avec le Centre du commerce international (CCI), elle devrait étudier la possibilité de mettre en place une formation commerciale de base destinée spécialement aux femmes.

7. La CNUCED devrait également aider les femmes, qui sont aujourd'hui concentrées dans les petites et moyennes entreprises, à "viser plus haut". Les grosses entreprises ne devraient pas être hors de leur portée. Il n'y a pas de raison que les femmes, dûment encouragées, ne réussissent pas à ce niveau.

8. Les problèmes des femmes devraient également être pris en compte et traités dans le Cadre intégré CNUCED/CCI/OMC/PNUD/FMI/Banque mondiale pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA.

9. La CNUCED devrait déterminer les besoins spéciaux des PMA en matière de renforcement des capacités, notamment pour ce qui est des institutions et systèmes (y compris les ONG et la société civile) facilitant l'accès des femmes aux débouchés économiques et leur participation au commerce international. Ses activités dans les PMA devraient être largement axées sur le renforcement des capacités, avec une assistance technique orientée sur l'analyse des politiques et la concertation, l'évaluation de l'efficacité des mesures prises et l'examen des meilleures pratiques et des enseignements à tirer.

10. Par ses activités de renforcement des capacités, la CNUCED devrait appuyer les efforts déployés au niveau national et régional pour promouvoir et défendre les intérêts des femmes participant au petit commerce et aux échanges transfrontaliers.

11. Étant donné l'importance des échanges agricoles locaux et internationaux pour les PMA et le rôle essentiel joué par les femmes dans l'agriculture, la CNUCED, en collaboration avec d'autres organisations oeuvrant spécialement au

développement agricole en faveur des plus pauvres, comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), devrait aider à rechercher les moyens de moderniser et transformer ce secteur afin d'améliorer la productivité et éliminer la pauvreté.

## II. RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE

1. L'Atelier d'experts a été ouvert par le Secrétaire général de la CNUCED. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, celui-ci a souligné que l'Atelier venait à point nommé; il se tenait parallèlement aux débats du Conseil économique et social sur un thème connexe et s'inscrivait dans la perspective de la dixième session de la Conférence, qui aurait lieu prochainement à Bangkok. Le Secrétaire général a évoqué les répercussions négatives de la récente crise économique et financière en Asie de l'Est et du Sud-Est sur l'emploi dans cette région et ses conséquences pour les femmes. Il a fait le point de la mondialisation et de l'intensification des échanges internationaux, mis l'accent sur la complexité et la diversité des relations entre hommes et femmes dans le domaine de la production et de la commercialisation dans de nombreux pays et demandé que ces questions soient examinées dans l'optique non seulement du commerce, mais également de l'économie dans son ensemble. Certain que la CNUCED adopterait une nouvelle attitude tenant compte des dimensions sociales et sexuelles, il a déclaré que l'Atelier d'experts pouvait et devait contribuer à la réalisation de cet objectif.

2. Les remarques du Secrétaire général de la CNUCED ont orienté utilement les travaux de l'Atelier. Les experts et consultants qui ont participé à l'examen des questions relatives à la mondialisation et au rôle respectif des hommes et des femmes ont développé ses observations de diverses manières. On a mis l'accent sur les liens entre l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme (y compris les droits sociaux et culturels). Les principaux problèmes abordés ont été les suivants : effets positifs et négatifs de la mondialisation et de l'expansion des échanges; changements dans la répartition des revenus en faveur ou au détriment des femmes et de la protection de la famille, en fonction de l'évolution des exportations; prédominance de l'emploi des femmes dans le secteur parallèle et dans les métiers peu spécialisés et faiblement rémunérés du secteur officiel et difficultés d'avancement faute de possibilités d'enseignement et de formation; obstacles coutumiers, juridiques et autres à l'accès des femmes à l'enseignement et à la formation, au crédit, à l'investissement, à la technologie et aux autres facteurs de production ainsi qu'aux marchés; obstacles compromettant sérieusement l'entrée et la progression des femmes chefs d'entreprise dans l'économie officielle de nombreux pays. On a beaucoup insisté sur la nécessité d'une législation nationale qui favorise l'intégration des femmes dans la vie, l'activité et la politique économiques, et notamment leur participation au commerce et au développement durable, nécessité illustrée par un document présenté par un des experts.

3. On a également examiné les questions suivantes : l'investissement étranger direct (IED) et l'épargne dans les pays en développement et les effets macroéconomiques des dépenses publiques, avec une analyse par sexe; la situation socioéconomique précaire des femmes et leur concentration dans des secteurs non dynamiques de l'économie nationale; le nombre très limité de femmes dirigeant des organisations et entreprises publiques ou privées;

le manque cruel de données statistiques et autres sur les questions concernant les femmes et la nécessité de disposer de données ventilées par sexe pour pouvoir améliorer l'accès aux ressources économiques; les fortes disparités entre hommes et femmes en ce qui concerne les possibilités et les conditions d'emploi et la rémunération dans l'agriculture, l'industrie et les services.

4. En ce qui concerne les questions liées au commerce, les documents de fond présentés par des consultants (une étude sur le secteur textile au Bangladesh et une analyse thématique du rôle du développement des entreprises dans le renforcement de la participation des pays en développement aux échanges mondiaux) traitaient de problèmes généraux et fondamentaux. Les exposés des consultants et les débats ayant suivi ont porté sur divers aspects du rôle respectif des hommes et des femmes dans le contexte de la mondialisation et sur un grand nombre de questions essentielles, tels que les incidences négatives de la libéralisation des échanges (aggravation de la pauvreté et des inégalités de revenus entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci) et la nécessité de promouvoir l'équité entre les sexes dans le domaine commercial, notamment dans le cadre des négociations commerciales, des accords commerciaux et des politiques, pratiques et activités de l'OMC en général.

5. À propos de l'étude sur le secteur textile au Bangladesh, le débat a porté sur l'attitude des femmes face aux possibilités d'emploi découlant des exportations et ses conséquences positives ou négatives pour d'autres activités économiques et le développement social/familial, sur le rôle des femmes dans la mise en place d'un secteur du textile et de l'habillement compétitif dans des pays en développement comme le Bangladesh, et sur des facteurs connexes, tels que l'amélioration de l'accès aux marchés, l'appui au financement du développement et la promotion du transfert de technologie et du renforcement des capacités dans l'optique de l'équité entre les sexes.

6. La mondialisation et la libéralisation ont entravé le développement des entreprises de nombreuses manières, notamment sur le plan de la parité entre les sexes. Les experts se sont particulièrement intéressés aux graves répercussions de la crise en Asie de l'Est et du Sud-Est sur les petites et moyennes entreprises (PME) et leurs employées. Ils ont examiné le rôle des programmes d'assistance technique, comme le programme EMPRETEC de la CNUCED, dans le domaine de la formation professionnelle et administrative, de l'information, des services financiers et du progrès technologique. Les débats ont en grande partie porté sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes, l'accent étant mis sur le caractère intersectoriel de cette dernière question (agriculture, droit foncier et tourisme, par exemple).

7. On a longuement et vivement débattu des obstacles rencontrés par les femmes pour accéder au crédit et constituer des fonds de roulement, et des avis ont été formulés concernant les moyens de mettre en place des mécanismes de garantie novateurs, d'accroître les crédits d'amorçage et d'encourager la coopération en vue d'améliorer la compétitivité et la solvabilité.

8. On s'est beaucoup préoccupé du peu d'attention accordé aux questions concernant les femmes dans la négociation des accords commerciaux internationaux, les arrangements commerciaux sous-régionaux et régionaux et les pratiques internationales en matière de sous-traitance. Des experts

jugeaient nécessaire d'aborder ces questions dans une perspective globale, et certains voyaient dans la fragilité du nouvel ordre économique international un obstacle fondamental à l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les activités et le fonctionnement des organisations et des entreprises publiques ou privées, nationales et internationales.

9. En ce qui concerne les problèmes particuliers des PMA et le rôle respectif des hommes et des femmes, les consultants ont notamment mis en avant les caractéristiques suivantes : double structure économique (l'agriculture employant la majorité des femmes et les secteurs modernes très peu d'entre elles); ressources naturelles abondantes, mais technologie rudimentaire; dépendance à l'égard des exportations de produits primaires; vulnérabilité aux fluctuations des cours internationaux et revenus fondés sur les exportations; récessions économiques ayant souvent pour effet d'annuler rapidement les progrès économiques antérieurs. Les politiques et mesures de l'OMC et des institutions de Bretton Woods influaient fortement sur l'économie des PMA, ces dernières déterminant en particulier le rythme de libéralisation. L'unification de la structure économique interne des PMA était une condition préalable à leur intégration dans l'économie mondiale. La suppression de la discrimination à l'égard des femmes aux fins de la mise en valeur des ressources humaines était essentielle au développement économique de ces pays.

10. On a également examiné les liens entre la situation respective des hommes et des femmes et d'autres caractéristiques des PMA : insuffisance de l'infrastructure, dégradation de l'environnement, faible niveau technologique et difficultés d'accès à la technologie, chômage élevé, étroitesse de l'assiette de l'impôt et recettes/dépenses publiques limitées, incapacité d'attirer efficacement l'IED, problèmes de gouvernement, fuite des capitaux et influence de facteurs exogènes, comme les catastrophes naturelles. Plusieurs experts se sont intéressés aux effets positifs et négatifs de l'émigration des femmes faute de débouchés dans de nombreux pays en développement, et plus encore dans les PMA.

11. On a aussi examiné les questions suivantes : répercussions négatives des programmes d'ajustement structurel; importations alimentaires à bas prix menaçant la production vivrière locale; perte de droits de propriété pour des connaissances et techniques locales, par exemple dans le domaine des plantes médicinales; dégradation de l'environnement et contraintes écologiques. Dans les industries agro-alimentaires (employant une majorité de femmes), il fallait protéger consommateurs et travailleurs en vue de favoriser une croissance des exportations et de l'emploi. On a également préconisé des mesures visant à stimuler le développement des PME dans les PMA et l'échange d'idées et d'informations entre les femmes travaillant dans les secteurs rural, parallèle et officiel afin de faciliter leur intégration dans l'économie nationale. On a mis en avant les insuffisances en matière d'enseignement et de formation, et passé en revue les difficultés propres aux PMA sans littoral (frais de transport élevés, difficultés d'accès aux importations de matières premières et aux marchés d'exportation, mobilité limitée des ressources humaines et autres) dans l'optique de la parité entre les sexes. Il fallait absolument que la CNUCED montre la voie et joue un rôle directeur dans l'examen des questions relatives au commerce et au développement sous l'angle de la sexospécificité.

12. Les débats des trois principales séances de l'Atelier d'experts et des réunions des groupes de travail ont permis de définir diverses mesures qui pourraient être prises par les autorités/organisations nationales et internationales pour réduire puis éliminer les inégalités entre hommes et femmes et les obstacles à l'amélioration de la situation socioéconomique de celles-ci. Ces mesures apparaissent dans les conclusions et recommandations adoptées par l'Atelier d'experts à sa séance de clôture (section I du présent rapport).

### III. QUESTIONS D'ORGANISATION

#### A. Convocation de l'Atelier d'experts

1. L'Atelier d'experts sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes, organisé dans le cadre des préparatifs de la dixième session de la Conférence, s'est tenu au Palais des Nations (salle XX), à Genève, les 12 et 13 juillet 1999. Comme indiqué dans la notification du Secrétaire général de la CNUCED en date du 1er juin 1999, les objectifs de l'Atelier étaient les suivants : i) promouvoir l'échange de vues et de données d'expérience sur les liens entre le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes (les débats devant porter notamment sur les accords commerciaux multilatéraux, les produits de base, la science et la technique au service du développement, l'investissement, le développement des entreprises et les problèmes particuliers des pays les moins avancés); ii) étudier comment tenir compte de ces liens dans les travaux à la fois du secrétariat et du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED; iii) formuler des recommandations et proposer des mesures pour favoriser le débat au niveau intergouvernemental dans le cadre des préparatifs de la dixième session de la Conférence.

#### B. Élection du bureau

2. Il a été convenu à la séance d'ouverture que le bureau serait composé des personnes suivantes :

Présidente :	Mme Ruth D. Samonte-Limjuco	(Philippines)
Collaborateurs de la Présidente :	Mme Elke Atzler	(Autriche)
	M. Carlos Correa	(Argentine)
	Mme Joan Dudik-Gayoso	(États-Unis)
	Mme Diblété Hélène Koné	(Côte d'Ivoire)

L'Atelier a par la suite décidé de nommer les personnes suivantes coordonnateurs des groupes de travail :

	Mme Susan Joeques	(Royaume-Uni)
	M. Debapriya Bhattacharya	(Bangladesh)
	Mme Magdalena T. Kaihuzi	(République-Unie de Tanzanie)

**C. Adoption du programme de travail**

3. Le programme de travail provisoire de l'Atelier, élaboré par le secrétariat (annexe 1), a été adopté à la même séance.

**D. Documentation**

4. L'Atelier d'experts réuni en séances plénières et les trois groupes de travail étaient saisis de 39 documents présentés par des participants et des spécialistes (annexe 2).

**E. Adoption des conclusions et recommandations**

5. À la séance de clôture, le 13 juillet 1999, les experts ont adopté les conclusions concertées et recommandations présentées à la section I ci-dessus, et décidé que la Présidente établirait un résumé des travaux (voir section II).

#### PARTICIPATION

1. Ont participé à l'Atelier 53 experts des États membres de la CNUCED ci-après :

Afrique du Sud	Italie
Allemagne	Jamahiriya arabe libyenne
Argentine	Japon
Autriche	Mexique
Bangladesh	Népal
Bolivie	Norvège
Brésil	Ouganda
Cameroun	Pakistan
Canada	Philippines
Chili	Pologne
Chine	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Costa Rica	République de Corée
Côte d'Ivoire	République-Unie de Tanzanie
Cuba	Thaïlande
Danemark	Tunisie
Éthiopie	Uruguay
États-Unis d'Amérique	Viet Nam
Honduras	Zambie
Inde	Zimbabwe

2. Ont également assisté à l'Atelier 43 représentants d'institutions et organismes du système des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales.

3. Y ont en outre participé cinq spécialistes.

**ANNEXE 1**

**Programme de travail**

**Lundi 12 juillet 1999**

*(Matin)*

**10 heures - 10 h 30**      **Déclaration liminaire** du Secrétaire général de la CNUCED

**Remarques préliminaires** du secrétariat sur l'organisation du programme de travail

Élection du président

**10 h 30 - 13 heures**      **1. Mondialisation et rôle respectif des hommes et des femmes**

10 h 30 - 10 h 40      **i) Introduction** de la Présidente

10 h 40 - 11 heures      **ii) Mondialisation : Facteurs influant sur les échanges, la répartition des revenus et les politiques** (Susan Joekes, IDS, Sussex, Royaume-Uni)

11 heures - 11 h 20      **iii) Mondialisation : questions spécifiques concernant l'investissement et le rôle respectif des hommes et des femmes** (Padma Mallampally, expert principal de projet pour l'investissement étranger direct, CNUCED)

11 h 20 - 13 heures      **iv) Interventions et débats : échange de données d'expérience et d'opinions**

*(Après-midi)*

**15 heures - 17 heures**      **2. Questions liées au commerce et rôle respectif des hommes et des femmes**

15 heures - 15 h 10      **i) Introduction** par Janice Goodson Foerde, consultante internationale et membre du conseil, KULU-Women and Development, Danemark

15 h 10 - 15 h 30      **ii) Étude du secteur textile : le cas du Bangladesh** (D. Bhattacharya, directeur du centre pour la concertation des politiques, Dhaka, Bangladesh)

15 h 30 - 15 h 50      **iii) Développement des entreprises : renforcement des capacités de production des pays en développement aux fins du commerce international** (Lorraine Ruffing, chef du Service du développement des entreprises, CNUCED)

15 h 50 - 17 heures      iv)    **Interventions et débats** : échange de données d'expérience et d'opinions

17 heures (non limité)    3.    **Groupes de travail I et II**

**Groupe de travail I** - Recommandations et propositions concernant la mondialisation et le rôle respectif des hommes et des femmes

**Groupe de travail II** - Recommandations et propositions concernant les questions liées au commerce et le rôle respectif des hommes et des femmes

**Mardi 13 juillet 1999**  
(*Matin*)

10 heures - 11 h 30      4.    **Problèmes propres aux pays les moins avancés (PMA) et rôle respectif des hommes et des femmes**

10 heures - 10 h 10      i)    **Introduction** (Anna Tibaijuka, Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, CNUCED)

10 h 10 - 10 h 30      ii)    **Les PMA et le rôle respectif des hommes et des femmes** (Magdalena Kaihuzi, comité national des femmes de Tanzanie, Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie)

10 h 30 - 11 h 30      iii) **Interventions et débats** : échange de données d'expérience et d'opinions

11 h 30 - 15 heures      **Groupe de travail III** - Recommandations et propositions concernant les PMA et le rôle respectif des hommes et des femmes

(*Après-midi*)

15 heures - 16 h 10      **Exposés des groupes de travail**

15 heures - 15 h 10      **Introduction** de la Présidente

15 h 10 - 15 h 30      **Présentation des recommandations du Groupe de travail I** (président du Groupe de travail)

15 h 30 - 15 h 50      **Présentation des recommandations du Groupe de travail II** (président du Groupe de travail)

15 h 50 - 16 h 10      **Présentation des recommandations du Groupe de travail III** (président du Groupe de travail)

- 16 h 10 - 17 h 40**      **Débat final** : recommandations et mesures proposées en vue de promouvoir les échanges au niveau intergouvernemental dans le cadre des préparatifs de la dixième session de la Conférence
- 17 h 40 - 18 heures**      **Résumé des travaux et déclaration de clôture** de la Présidente

ANNEXE 2

Liste des documents présentés à l'Atelier

**A Gender Analysis Perspective on Trade and Sustainable Development**, Susan Joeekes, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni (U/EW/TSDG/3)

**Trade, Sustainable Development and Gender: The Philippine Experience** (U/EW/TSDG/4)

**Ethical Trade and Gender - A Case Study from South Africa**, Dr. Stephanie Ware Barrientos, Business School, University of Hertfordshire, Hertford, Royaume-Uni (U/EW/TSDG/5)

**Facing Post-MFA Challenges: Bangladesh Textile and Clothing Sector**, Debapriya Bhattacharya, Directeur, Centre for Policy Dialogue, Dhaka, Bangladesh (U/EW/TSDG/6)

**Discussion Paper: Actions for Consideration**, Joan Dudik-Gayoso, conseillère principale, Science Technology and Development Policy Bureau for Oceans and Environmental and Scientific Affairs, United States Department of State, Washington, États-Unis, et Elly Tsai, assistante de recherche, Office of Science and Technology Cooperation, Bureau for Oceans and Environmental and Scientific Affairs, United States Department of State, Washington, États-Unis (U/EW/TSDG/7)

**An Asian Perspective on the Linkages between Trade, Sustainable Development and Gender**, Jayati Ghosh, Centre for Economic Studies and Planning, School of Social Sciences, Jawaharlal Nehru University, New Delhi, Inde (U/EW/TSDG/8)

**Trade and Sustainable Development in the Thai Fisheries Sector**, Mingsarn Kaosa-ard, professeur associé, Faculté d'économie, Université de Chiang Mai, Thaïlande (U/EW/TSDG/9)

**Interrelationship Between Trade, Sustainable Development and Gender**, Janice Goodson Foerde, ICDA/KULU - Women and Development, Copenhague, Danemark (U/EW/TSDG/10)

**Policy Choice Under Competing Demands: The Case of Export-Oriented Shrimp Culture in Bangladesh**, Mustafizur Rahman, professeur, Faculty of Business Studies, University of Dhaka, Dhaka, Bangladesh (U/EW/TSDG/11)

**Trade, Sustainable Development and Gender in Nepal**, Mahesh Kumar Agrawal, président, Chambre de commerce népalaise, Kathmandou, Népal (U/EW/TSDG/12)

**Oportunidades que las zonas francas brindan a la pequeña y mediana industria y el impacto en la generación del empleo**, Francesc J. Vendrell, conseiller principal pour les petites et moyennes entreprises, secrétariat de la CNUCED, Genève, Suisse (U/EW/TSDG/13)

**Access to Financial Services for Women Entrepreneurs**, Masoumeh Sahami-Malmberg, chef du Groupe des services d'appui aux PME, Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale, secrétariat de la CNUCED, Genève, Suisse (U/EW/TSDG/14)

**Comercio internacional, desarrollo sostenible y genero: perspectiva del sector privado en una economia emergente**, Claudio Ortiz, directeur de la Chambre de commerce de Santiago du Chili, Chili (U/EW/TSDG/15)

**Contribution by UNCTAD to the World Survey on the Role of Women in Development, draft Chapter III: Major World Trends, Globalization of Trade and Finance**, Susan Joekes, Institute of Development Studies, University of Sussex, Royaume-Uni en consultation avec le Groupe spécial de la CNUCED pour l'équité entre les sexes (U/EW/TSDG/16)

**Trade, Gender and the Environment, Contradictions in the Open Economy Model**, Alejandro Nadal, Center for Economic Studies and Science and Technology Program, El Colegio de México, Mexico D.F., Mexique (U/EW/TSDG/17)

**Environmental Impacts and Mitigation Costs associated with Cloth and leather Exports in Pakistan**, Haider Ghani Mian, IUCN/Union mondiale pour la nature, Islamabad, Pakistan (U/EW/TSDG/18)

**Trade, Sustainable Development and Gender: The Case of Tanzania**, Godius W. Kahyarara, Centre for Environmental Economics and Development Research (CEDR), Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie (U/EW/TSDG/19)

**Globalization, International Investment and Gender**, Padma Mallampally, expert principal de projet pour l'investissement étranger direct, Service de l'investissement international, des sociétés transnationales et des flux technologiques, Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, CNUCED (U/EW/TSDG/20)

**Women and Trade in Uganda**, Sarah Kitakule, conseillère principale, Policy & Regulatory Reform USAID-Presto Project/Focal Point Leader for Women in Trade CEEWA Project, Kampala, Ouganda (U/EW/TSDG/21)

**Commerce, genre et développement durable**, Diblete Hélène Kone, sous-directeur de la promotion économique et des investissements privés, Abidjan, Côte d'Ivoire (U/EW/TSDG/22)

**The specific problems of Least Developed Countries in a Globalizing World Economy from a Gender perspective**, Magdalena Kaihuzi, Conseil national des femmes de Tanzanie (BAWATA), Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie (U/EW/TSDG/23)

**Problems encountered by Small to Medium-sized Enterprises and the Cross-border Informal Trade**, Maria Tendai Dendere, sous-directrice adjointe, Gender Department, Office of the President and Cabinet, Harare, Zimbabwe (U/EW/TSDG/24)

**Expérience du Cameroun sur le commerce, le développement durable et la sexospécificité**, M. Pouedogo, chargé d'études, assistant, Ministère du développement industriel et commercial, Yaoundé, Cameroun (U/EW/TSDG/25)

**Promoting Economic Development and Trade through increased participation of Women: Experience of Lithuania**, Raimonda Balniene, professeur associé, directrice adjointe, École internationale de commerce de l'Université de Vilnius, Lituanie (U/EW/TSDG/26)

**Mainstreaming Gender Concerns in the Agriculture and Forestry Sector: Policy framework, present efforts and lessons learned**, Beatriz P. Del Rosario, responsable, et Maruja V. Lorica, spécialiste pour la recherche scientifique, Philippine Council for Agriculture, Forestry and Natural Resources Research and Development (PCARRD), Department of Science and Technology, Los Baños, Laguna, Philippines (U/EW/TSDG/27)

**Bolivia: Pobreza y trabajo femenino en tiempos de globalización**, Zulema Alanes Bravo, directrice générale, Viceministerio de Asuntos de Género, La Paz, Bolivie (U/EW/TSDG/28)

**Trade Openness, Employment and Women: The Case of Uruguay**, Maria Inés Terra, Facultad de Ciencias Económicas y Administración, Departamento de Economía, Universidad de la República (EDELAR) Montevideo, Uruguay (U/EW/TSDG/29)

**Opportunities and Barriers, Challenges of Transformation in Poland during the Period of Transition: Gender perspective**, Maria Anna Knothe, fondation et présidente du Centre de promotion de la femme de Varsovie, Pologne (U/EW/TSDG/30)

**The Development of Women-owned SME's - The Constraints and Problems particular to Lesser Advanced Countries - The African Perspective**, Leyla Khaiat, présidente, FCEM, Tunis, Tunisie (U/EW/TSDG/31)

**Innovation and Cooperative Projects - An Approach to Competitiveness** Salete Maria Brisighello, coordonnatrice générale pour les questions technologiques, secrétariat de la technologie industrielle, Ministère du développement de l'industrie et du commerce, Brasilia, Brésil (U/EW/TSDG/32)

**Some Random Notes on Trade, Sustainable Development and Gender**, Patricia Bifani-Richard, consultante, Chili (U/EW/TSDG/33)

**Diverse Materials: Engendering International Trade: Concepts, Policy and Action**, Lourdes Beneria et Amy Lind, Cornell University, Cornell, États-Unis : **Gender Implications of Globalization**, Marily Carr, conseillère économique principale, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) : **Eradicating Femenized Poverty by UNIFEM: Women and Trade**, UNIFEM (U/EW/TSDG/34)

**Trade, Sustainable Development and Gender**, Nigest Haile, chef du département de la condition féminine, Ministère du commerce et de l'industrie, Addis-Abeba, Éthiopie (U/EW/TSDG/35)

**Globalization and Gender**, Ruth D. Samonte-Limjuco, ambassadrice assistante spéciale du Secrétaire adjoint aux relations économiques extérieures, Département des affaires étrangères, Mission des Philippines auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse (U/EW/TSDG/36)

**Trade, Sustainable Development and Gender: A perspective of a Business Woman from a Least Developed Country**, Mary Marealle, Conseil national des femmes de Tanzanie (BAWATA) Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie (U/EW/TSDG/37)

**Some Issues and Concerns that cut across Trade, Sustainable Development and Gender in the Philippines: Inputs into Workshop-Agreed Conclusions and Recommendations**, Maruja de Villa Lorica, Ph.D., Department of Science and Technology, Philippine Council for Agriculture, Forestry and Natural Resources Research and Development (PCARRD), Los Baños, Laguna, Philippines (U/EW/TSDG/38)

**Development of Africa: Implementation and Coordinated Follow-up by the United Nations of Initiatives on African Development**, coordonnateur (U/EW/TSDG/39)

**Central - Southern African regional perspectives**, P.N.Y. Mlewa, économiste principale, Département du commerce, Ministère du commerce et de l'industrie, Lusaka, Zambie (U/EW/TSDG/40)

**Mainstreaming Gender in Enterprise Development**, exposé informel de Mme Lorraine Ruffing, chef du Service du développement des entreprises, Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, CNUCED (U/EW/TSDG/41)

-----